

Paris March 2, 2018

To: All Noteholders

Dear Sirs

We refer to the issue by ACMN Vie of the 150,000,000 4.625 per cent. Subordinated Notes due 2024 of which you are a holder.

As was announced by a joint press release dated 28 September 2017, a process for the merger of ACMN Vie (the life insurance carrier of Crédit Mutuel Nord Europe) into ACM Vie (the life insurance carrier of CM11) has been engaged and is being pursued.

This merger will be carried out pursuant to section L.324-2 of the French insurance code.

The purpose of this notice is solely to inform you of this proposed merger.

You have no action to take, nor will you be asked or invited to take any action. Your rights will not be affected in any way and all obligations which the issuer had or would have had from time to time *vis-à-vis* Noteholders shall be taken over by operation of French law by ACM Vie.

We attach for information an extract of the above press release presenting “Groupe des Assurances du Crédit Mutuel” (“GACM”), which fully controls ACM Vie:

“Porteur du concept de la bancassurance initié par le Crédit Mutuel il y a 45 ans, le Groupe des Assurances du Crédit Mutuel est contrôlé à 52,8 % par la Banque fédérative du Crédit Mutuel, à 20,5% par le CIC et à 26,7% par des caisses fédérales de Crédit Mutuel. L’offre d’assurances des ACM est commercialisée par 15 fédérations du Crédit Mutuel et toutes les banques régionales du CIC, soit près de 5 000 points de vente. La majeure partie des contrats de la gamme est disponible dans les espaces assurances des sites de banque à distance des réseaux, en totale complémentarité avec le travail des agences. En 2017 et toutes branches confondues, le portefeuille total des ACM a atteint 29,6 millions de contrats pour 10,7 millions d’assurés. D’un montant de 10,2 milliards d’euros, le chiffre d’affaires global du GACM reflète l’excellent niveau des ventes des contrats d’assurance des risques et la réorientation réussie en assurance vie. Au 31 décembre 2017, les fonds propres du GACM s’élèvent à 10,2 milliards d’euros, en progression de 5,0 % par rapport à 2016. Le GACM continue de bénéficier d’une structure de bilan solide. Cette solidité lui permet d’aborder sereinement l’environnement concurrentiel et le contexte de taux bas qui va continuer à peser sur l’assurance vie et sur les rendements financiers.”

Yours faithfully.

Sabine Schimel
Directeur Général